

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Assemblée publique
Cheminement d'une plainte dans le signalement d'incidents et crimes haineux

MONTRÉAL, le 1er novembre 2022 – La Commission de la sécurité publique convie la population montréalaise à participer à une assemblée publique au cours de laquelle le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) présentera le parcours d'une plainte relevant d'incidents et de crimes haineux.

La documentation relative à cette assemblée publique sera disponible dès le 10 novembre et sa présentation détaillée sera assurée par le SPVM le :

Quand : **Mardi 15 novembre 2022 à 9h30**

Où : **Salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal (Édifice Lucien-Saulnier)**
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

La présentation du SPVM sera suivie d'une période de questions et commentaires du public et des commissaires.

La séance sera accessible via la webdiffusion en direct à partir de [la page web dédiée](#) des commissions permanentes.

Accessibilité

L'Édifice Lucien-Saulnier dispose d'une rampe d'accès, d'une porte automatique, de stationnements et de salles de bain accessibles. La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est aussi équipée d'un système d'aide à l'audition accessible en syntonisant la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Pour tout autre besoin, communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes au 514 872-3000.

Pour ne rien manquer de nos nouvelles, inscrivez-vous à l'infolettre des commissions permanentes : ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions.

Les commissions permanentes de la Ville de Montréal

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des personnes élues et à favoriser la participation citoyenne aux débats d'intérêt public.

Les membres de la Commission

La Commission de la sécurité publique est présidée par Mme Daphney Colin, conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. M. Abdelhaq Sari, conseiller de la Ville, Montréal-Nord, et Mme Christina Smith, mairesse de la Ville de Westmount, en assument les vice-présidences.

Sont également membres : M. Younes Boukala, conseiller d'arrondissement, Lachine; Mme Lisa Christensen, conseillère de la Ville, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles; M. Marc Doret, maire de la Cité de Dorval; M. Benoit Gratton, conseiller d'arrondissement, Verdun et Mme Gracia Kasoki Katahwa, mairesse d'arrondissement, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

-30-

Renseignements :

Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3000
commissions@montreal.ca | ville.montreal.qc.ca/commissions | [@Comm_MT](https://www.instagram.com/Comm_MT)